



## Comment candidater au prix coup de cœur du jury ?

Le prix « coup de cœur du jury » du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France récompense l'animation la plus originale et participative menée par un ou plusieurs établissements participants.

### Le vote :

Le jury est composé des représentants opérationnels des structures partenaires du Challenge de la Mobilité. Chaque membre élit ses 3 démarches favorites parmi les candidats et leur distribue 6 points.

Le candidat ayant obtenu le plus de points est élu « prix coup de cœur du jury » et reçoit un lot et un diplôme lors de la cérémonie de remise des prix.

### Les critères d'évaluation :

Le jury évaluera les démarches selon plusieurs critères :

- la qualité et la pertinence des animations sur la mobilité (menées en interne ou via des prestataires)
- le côté ludique, original, fun de la démarche
- la capacité à embarquer les collaborateurs dans la dynamique

### Pour candidater au prix coup de cœur :

La candidature du ou des établissements se fait par le référent.

Les candidatures de la part de salariés « participants » ne seront pas nécessairement étudiées.

L'envoi de la candidature se fait par email, à l'adresse [challenge.hdf@gmail.com](mailto:challenge.hdf@gmail.com). L'objet du mail devra comporter la mention « candidature prix coup de cœur » ainsi que le nom de l'établissement.

Cette candidature devra comprendre un descriptif de la ou les animation(s) mise(s) en place autour du Challenge de la Mobilité ainsi que des illustrations :

- **La description – un document rédigé, comprenant :**
  - o l'objectif de l'animation
  - o sa ou ses cible(s) et le périmètre de l'action (ensemble des salarié/ un service en particulier/ les visiteurs/ un ou plusieurs sites, etc.)
  - o le déroulé de l'animation (dates, lieux, contenus, etc.) ainsi qu'un retour sur les participations
  - o les moyens utilisés pour communiquer autour de cet événement
- **Les illustrations – des photos, une présentation PowerPoint ou une vidéo montrant :**
  - o les animations réalisées
  - o les messages dédiés
  - o les moyens et outils de communication

Afin de faciliter l'étude de vos candidatures par le jury, l'envoi des dossiers se fait avant le 5 octobre 2020.

Retrouvez à ce lien quelques exemples de Bonnes Pratiques liées à l'animation du Challenge de la Mobilité :

<https://www.declic-mobilites.org/bonnes-pratiques/sensibiliser-animer/314-retours-d-experience-autour-de-l-animation-du-challenge-de-la-mobilite-en-hauts-de-france>